



2011 : des finances saines et tournées vers l'avenir

Malgré un contexte financier difficile, la communauté de communes est parvenue à élaborer un budget 2011 ambitieux et sain, permettant de réaliser des investissements majeurs et structurants pour l'avenir du Sud Grenoblois et de ses habitants.



Gérard Cret,
vice-président chargé
de l'administration générale,
des finances et du personnel

« Ce budget 2011 illustre la bonne santé financière de la communauté de communes avec un taux d'endettement qui frôle les 0%. Toutefois nous restons vigilants car la conjoncture n'est pas favorable. La réforme de la taxe professionnelle a pour conséquence de réduire nos recettes de 540 000 € par an. Nous avons la ferme intention de nous battre pour que cette injustice soit réparée, avec entre autres le soutien de la sénatrice Annie David et de Daniel Vitte, président de l'Association des Maires de l'Isère.

Si ce contexte financier et les contraintes réglementaires qui pèsent sur le territoire, impactent notre marge de manœuvre en matière d'investissements, ce n'est pas pour autant que nous n'allons pas de l'avant ! Cette année, la communauté de communes a notamment privilégié les projets liés au développement économique, afin de créer de nouveaux emplois, et a réaffirmé sa politique du logement pour satisfaire les besoins d'accueil des gens du voyage, proposer davantage d'habitats à loyers modérés et aider les propriétaires à réhabiliter leur logement. Enfin, nous poursuivrons bien entendu nos actions en faveur d'une gestion responsable des déchets et d'un développement durable du territoire. »

Le budget 2011 de la communauté de communes du Sud Grenoblois s'élève à **34,3 millions d'euros**, soit **23,3 millions d'euros de fonctionnement** et **11 millions d'investissements**.

À noter : grâce aux 6,7 millions d'euros issus des excédents des années antérieures et à un autofinancement s'élevant à 1,4 million d'euros en 2011¹, la collectivité est en mesure de réaliser **un programme d'investissements ambitieux sans recourir à l'emprunt**.

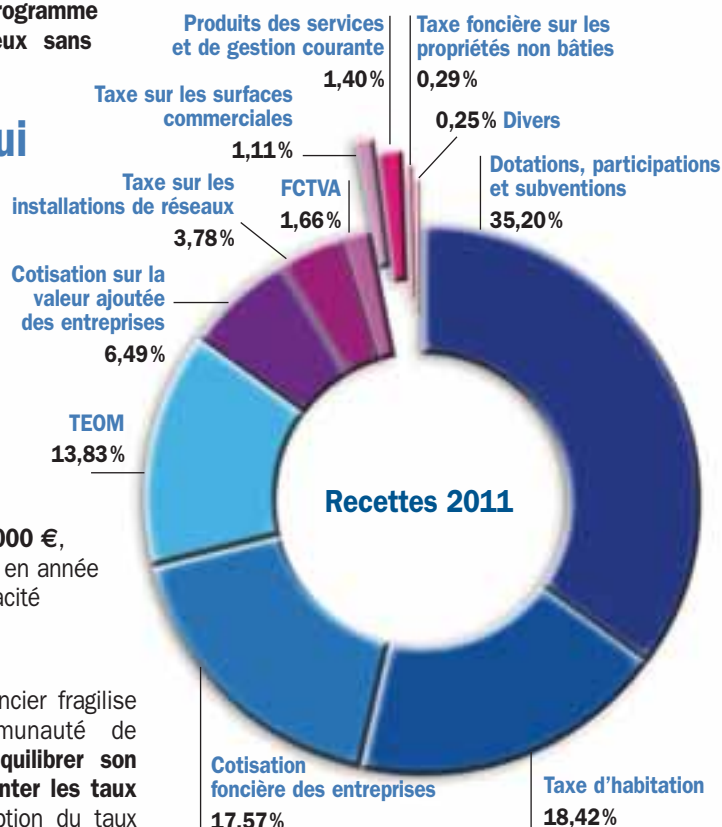
Des recettes qui stagnent...

Malgré les compensations versées par l'État, l'application pleine et entière de la réforme de la taxe professionnelle impacte durement le budget 2011. Elle se traduit en effet pour la seconde année consécutive par un **manque à gagner de 540 000 €**, qui se répercutera d'année en année et réduira de ce fait la capacité d'autofinancement de la collectivité.

Bien que ce contexte financier fragilise ses finances, la communauté de communes a réussi à **équilibrer son budget 2011 sans augmenter les taux de sa fiscalité**², à l'exception du taux

moyen de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui évolue³, compte-tenu de l'augmentation des coûts et de la poursuite du processus d'harmonisation des taux des communes⁴.

Les recettes 2011, de fonctionnement et d'investissement, se répartissent donc comme suit :



¹ Issu de la différence entre les recettes et les dépenses prévues en 2011.

² Exemple : la part de votre taxe d'habitation, anciennement attribuée au Département et désormais versée à la communauté de communes, n'augmentera pas en 2011.

³ Le taux moyen sur l'ensemble du Sud Grenoblois passe de 7,81% en 2010 à 8,37% en 2011.

⁴ L'objectif est de faire en sorte que d'ici 2014 tous les habitants du Sud Grenoblois aient le même taux d'imposition pour la TEOM. Pour plus d'informations voir article p.13 du Mag n°20.

dossier

... et des dépenses optimisées !

En 2011, les élus étant déterminés à rationaliser la gestion de la collectivité, **les crédits de fonctionnement sont stabilisés malgré l'inflation.**

Par ailleurs, alors que le PPRT⁵ et le PPRI⁶ contraignent fortement notre territoire et que ses recettes stagnent, la communauté de communes poursuit sa politique d'investissements afin de **développer l'activité économique⁷, de préserver le cadre de vie et l'environnement, et d'offrir à tous des logements accessibles et décentes⁸.**

Zoom sur quelques-unes des opérations majeures

Développement économique

- ZAC de Champagnier (acquisition des terrains) : 2 millions d'euros
- 1^{ère} phase du projet de revitalisation de la friche Alliance à Vizille⁹ : 600 000 €
- 1^{ère} tranche du FISAC⁹ : 560 000 €
- Participation à l'Office de Tourisme du Sud Grenoblois : 178 000 €
- Aménagement des zones d'activités : 100 000 €
- Projet Prémol à Vaulnaveys-le-Haut (maîtrise d'œuvre) : 75 000 €

Logement

- Réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage à Vizille¹⁰ : 1,150 million d'euros
- Acquisitions foncières et aides pour la réalisation de logements sociaux : 1,134 million d'euros
- Participation à la construction de l'EHPAD¹¹ à Saint-Georges-de-Commiers : 500 000 €
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : 170 000 €

Transports

- Réalisation du parking relais Chantefeuille à Vizille : 1,060 million d'euros

Déchets ménagers

- Réaménagement de la déchèterie de Vaulnaveys-le-Haut et création d'une végétation : 500 000 €

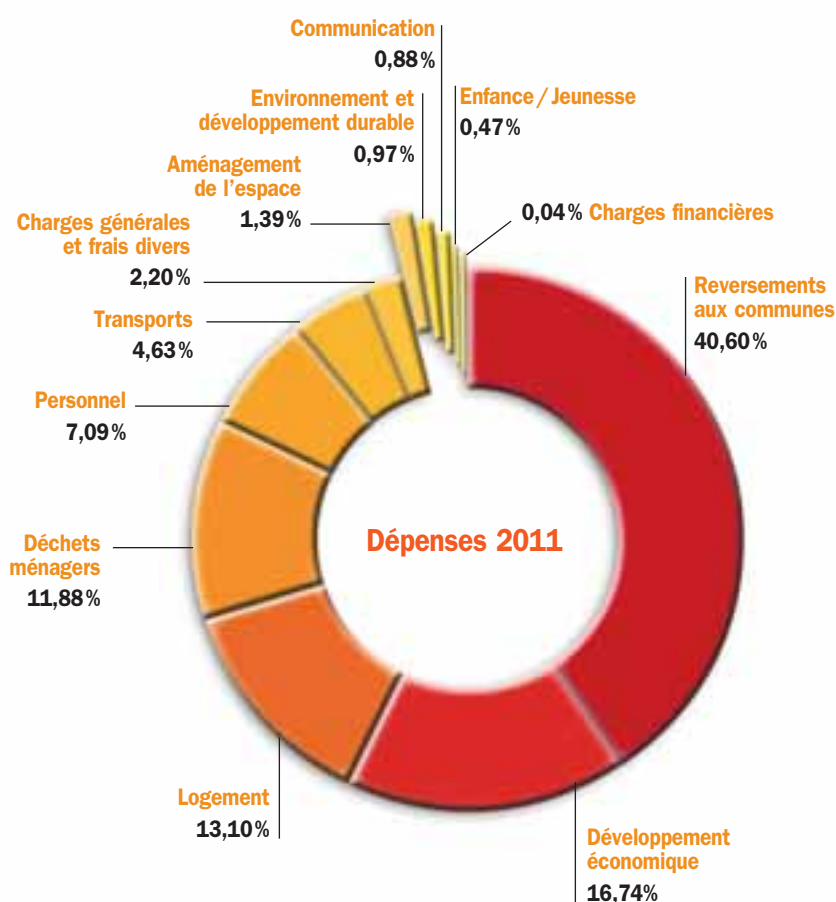
Environnement

- Participation à la réserve naturelle régionale des Iles du Drac et études pour la réalisation d'un plan d'eau à Saint-Georges-de-Commiers : 120 000 €

Petite enfance

- Animation du Relais des Assistants Maternels du Sud Grenoblois : 111 000 €

Les dépenses 2011 se décomposent ainsi :



⁵ Plan de Prévention des Risques Technologiques

⁶ Plan de Prévention des Risques d'Inondation

⁷ Voir article p. 8-9

⁸ Voir article p. 4

⁹ Voir article p. 8-9

¹⁰ Voir article p. 5

¹¹ Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes